

/VS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-635 DU 31 DECEMBRE 1997

portant approbation du Bilan et des Comptes
Annexes de l'exercice clos au 31 Décembre
1996 de la Loterie Nationale du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU l'Ordonnance N°6/PM/MFAE du 23 Mars 1967 portant création de la Loterie Nationale du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°97-270 du 09 Juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;

VU le Décret N°97-166 du 07 Avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret N°89-165 du 08 Mai 1989 portant approbation des Statuts de la Loterie Nationale du Bénin ;

SUR rapport conjoint du Ministre des Finances et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'emploi ;

.../...

Le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 03 Décembre 1997 ;

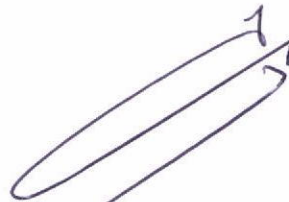
DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1996 de la Loterie Nationale du Bénin tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.-

Article 3.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



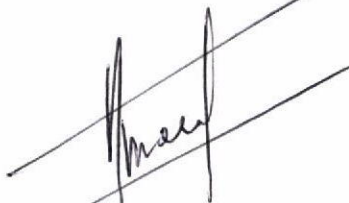
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et des Relations avec les
Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre du Plan, de la
Restructuration Economique
et de la Promotion de l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4
MPREPE 4 AUTRES MINISTRES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-